



Paris, le 13 octobre 2014

Catherine BARATTI-ELBAZ

Maire du 12^e arrondissement

Note à l'attention de Sandrine CHARNOZ
Conseillère de Paris déléguée en charge des finances,
des marchés publics et des équipements de proximité

Chère Sandrine

Je vous ai confié la responsabilité de suivre les finances de la Mairie d'arrondissement, ses achats au travers des procédures de marché ainsi que l'affectation des budgets pour l'entretien et le fonctionnement des équipements de proximité du 12^e arrondissement.

S'agissant des finances de la Mairie d'arrondissement, nous nous inscrivons dans le contexte parisien de gestion rigoureuse et efficace des deniers publics. Nous soutenons en particulier l'engagement pris par la Maire de Paris de **ne pas augmenter la fiscalité locale pour préserver le pouvoir d'achat des Parisiens**. Nous devons donc optimiser les ressources de l'arrondissement et suivre au plus près ses dépenses pour réaliser des économies sur l'ensemble des charges de fonctionnement courant. Chaque euro dépensé devra être utile aux habitants du 12^e.

Je vous demande notamment, en lien avec la Direction générale des services, de mener un travail visant à **réaliser des économies sur les fluides** (dépenses d'électricité, dépenses d'eau). Cela passe par la programmation de travaux d'entretien dans les équipements de proximité (gymnases, piscines, crèches, écoles, etc.). En programmant **des investissements générateurs d'économies en fonctionnement**, nous nous inscrivons aussi dans une logique de développement durable. Vous associez vos collègues sectoriels à cette démarche.

Parallèlement aux recherches d'économies, je souhaite que la Mairie du 12^e arrondissement soit juste et active en matière de recettes. En lien avec mon cabinet, vous examinerez, par exemple, les **conditions de location des salles municipales**, en veillant à la mise en place d'une **tarification transparente et différenciée en fonction des usagers et des usages**. L'objectif est de distinguer les locations à tarifs préférentiels au bénéfice des habitants et des associations d'intérêt local, des autres usages plus privatifs ou commerciaux, devant faire l'objet d'une tarification dans les conditions économiques du marché. Cette approche concerne en particulier l'Espace Reuilly, salle de réunion et de spectacle pouvant offrir jusqu'à 740 places, tout à la fois sollicitée pour des événements parisiens, voire nationaux, et des initiatives locales. Je souhaite en outre qu'un **plan pluriannuel**

1

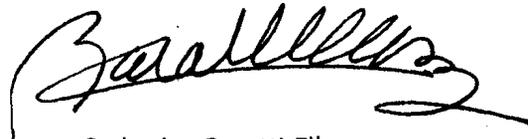
d'investissement soit défini pour l'Espace Reuilly afin que celui-ci demeure une salle polyvalente, attractive et dynamique.

Dans le cadre du code des marchés publics, les **achats de la Mairie d'arrondissement devront être réalisés dans les meilleures conditions de qualité et de prix.** En lien avec le premier adjoint en charge de l'emploi et de l'économie, vous y introduirez des **clauses sociales et/ou environnementales.**

Enfin, vous suivrez les **budgets de fonctionnement et les travaux d'entretien de tous les équipements de proximité de l'arrondissement.** En lien avec vos collègues sectoriels, vous veillerez à leur bon fonctionnement dans l'intérêt des usagers. En ce sens, vous expérimenterez avec eux la **mise en place de comités d'usagers,** notamment dans les équipements sportifs et les centres d'animation, en lien avec les gestionnaires.

Je vous remercie de votre investissement à mes côtés dans la gestion des moyens de la Mairie d'arrondissement, convaincue de notre capacité à optimiser nos ressources pour un service public de qualité et reconnu par les habitants pour son efficacité.

Amitiés



Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement